

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES
SÉANCES DE L'ANNÉE

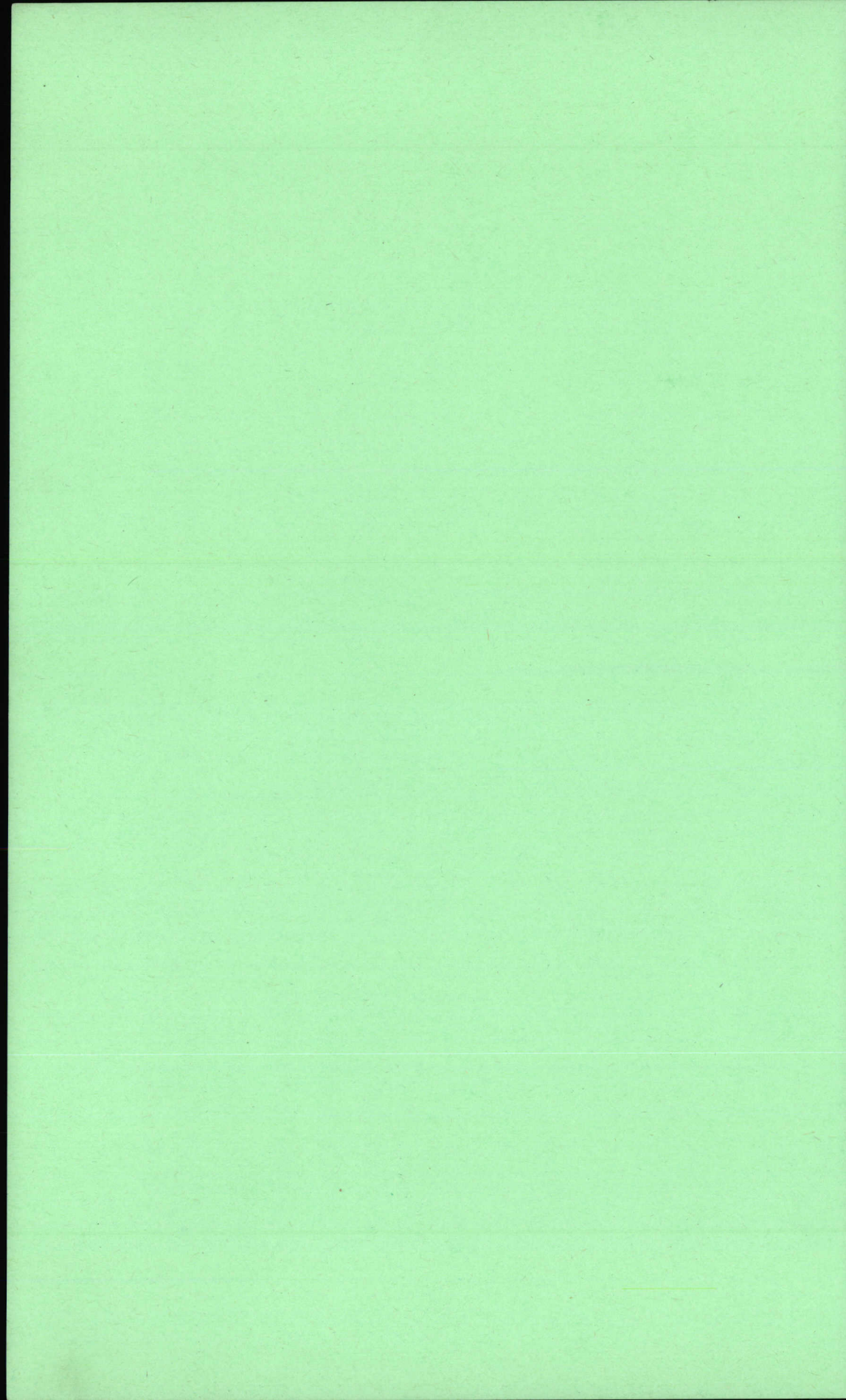
1979

JANVIER-MARS

LE SARCOPHAGE DE SANCTA CHRODOARA
À SAINT-GEORGES D'AMAY.
ESSAI D'INTERPRÉTATION
D'UNE DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE
PAR M. JACQUES STIENNON

PARIS
ÉDITIONS KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11
1979

Juin 1979



Mon Rita,

qui s'est penché avec moi
sur cette étrange évocation
de notre passé mozar
avec toute mon affection

Jacques

LE SARCOPHAGE DE SANCTA CHRODOARA
À SAINT-GEORGES D'AMAY.
ESSAI D'INTERPRÉTATION D'UNE DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE,
PAR M. JACQUES STIENNON.*

La petite localité d'Amay est joliment située sur la rive gauche de la Meuse, entre Liège et Huy, à huit kilomètres de cette dernière ville¹. Elle a retenu depuis longtemps l'attention des historiens de l'art roman. D'abord grâce à son église qui, à travers les remaniements nombreux qu'elle a subis, laisse encore apparaître les volumes ottoniens de son avant-corps occidental². Ensuite grâce à la chasse de saint Georges et de sainte Ode, qui prend place, vers 1235, dans la lignée des châsses-sarcophages si caractéristiques de l'orfèvrerie mosane, influencée, en l'occurrence, par le style français³.

Quant à la bourgade elle-même, elle a fait l'objet de fouilles dès 1911 de la part d'un amateur averti, le Dr Wibin⁴. Celles-ci ont mis surtout en évidence l'importance d'Amay à l'époque gallo-romaine. Ce n'est pas à Huy, mais à Amay que la route romaine reliait, du nord au sud, Tongres, capitale de la *civitas Tungrorum*, à Arlon⁵.

Avec l'installation du christianisme, Amay devient le siège d'une communauté religieuse qui adoptera plus tard la structure d'un

* Je tiens à remercier très vivement l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'avoir accueilli cette étude dans ses *Comptes rendus*. Je remercie tout particulièrement M. Robert-Henri Bautier de son patronage.

Les photographies qui illustrent cette communication sont dues au Cercle archéologique Hesbaye-Condruz.

1. Cf. Eugène de Seyn, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, 3^e éd., t. 1, Turnhout, 1947, p. 21.

2. Luc-F. Genicot, *L'avant-corps ottonien d'Amay*, dans *Le Moyen Âge*, t. 73, 1967, pp. 349-374.

3. Suzanne Collon-Gevaert, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951, p. 232. Sur un des pignons, sainte Ode. Sur la toiture, Ode aidant un pèlerin, assistant à la messe, et les funérailles de la bienheureuse.

4. B. Wibin, *Découverte d'un cimetière gallo-romain à Amay*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 44, 1914 et une série d'articles du même auteur dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, depuis le t. 6, 1911 jusqu'au t. 27, 1936.

5. Comme le montre clairement la carte établie par le Centre national de recherches archéologiques en Belgique et publiée dans *Vingt-cinq années de fouilles archéologiques en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 82, fig. 4.

chapitre de chanoines séculiers dont la destinée prendra fin en 1795⁶.

Il y a quelques années, l'intérêt historique et archéologique d'Amay s'est caractérisé par le fait qu'elle est devenue le centre des activités d'un groupe de fouilleurs non professionnels — le Cercle archéologique Hesbaye-Condruz. Ces archéologues amateurs ont inscrit à leur actif une série de découvertes dans la région mosane, au nord et au sud du fleuve⁷. Ils bénéficient des conseils des membres du Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques de l'Université de Liège et du soutien du Service d'Intervention archéologique de Wallonie, récemment créé⁸.

Depuis 1967, l'effort de ce Cercle s'était porté sur les abords immédiats de l'ancienne collégiale. L'exploration de la zone longeant le bas-côté sud avait mis en valeur l'existence de vestiges romains⁹. Encouragés par ces premiers résultats, les fouilleurs continuèrent leurs investigations sous le chœur même de l'église, et c'est ainsi qu'ils mirent au jour, le 22 janvier 1977, un sarcophage mérovingien orné d'éléments décoratifs, de deux inscriptions et, surtout, d'une représentation d'un personnage féminin. Alerté immédiatement, je promis au Cercle archéologique Hesbaye-Condruz l'appui de l'Université de Liège. Une publication d'ensemble est prévue en collaboration — le Cercle se chargeant de l'analyse des fouilles, la description et l'importance historique du sarcophage m'incombant plus particulièrement¹⁰.

C'est donc le bilan d'un premier examen que j'ai le plaisir de vous soumettre aujourd'hui. Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une étude de caractère provisoire. Elle comporte — vous vous en apercevrez — bien des lacunes, mais elle autorise cependant des vues nouvelles sur le rôle de cette petite bourgade romaine à l'époque mérovingienne.

6. Cf. *Trésors d'art de la Hesbaye liégeoise et ses abords*, Lexhy, 1972, *sub verbo* AMAY, pp. 53-54 ; Édouard de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire I : Circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents avant 1559, Bruxelles, 1948, pp. 109-110 et p. 467.

7. On en trouvera le bilan dans le *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, publié avec l'appui du Ministère belge de l'Éducation nationale et de la Culture française. Le dernier fascicule paru est le t. 14, 1975-1976.

8. Le Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques de l'Université de Liège est présidé par M^{lle} Hélène Danthine, titulaire de la chaire d'archéologie préhistorique. De mon côté, j'assume la direction de la Cellule Est du Service d'intervention archéologique de Wallonie, qui a juridiction sur la province de Liège et la partie orientale de la province de Luxembourg.

9. E. Thirion, *Collégiale d'Amay. Recherches archéologiques dans les cloîtres*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, t. 14, 1975-1976, pp. 87-94.

10. J'ai présenté sur le sujet une communication, le 2 avril 1977, à la *Pre-mière Journée des recherches historiques en cours en Belgique* (Bruxelles), à la section d'archéologie présidée par mon excellent collègue le professeur Joseph Mertens, alors directeur adjoint du Service national des Fouilles.



FIG. 1. — Le sarcophage de Chrodoara à Saint-Georges d'Amay
(face supérieure).

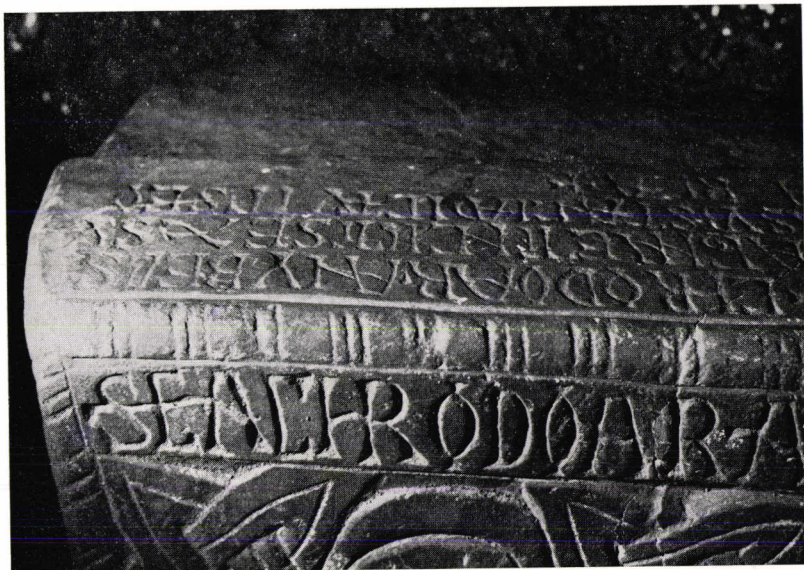


FIG. 2. — L'inscription de l'extrémité supérieure du couvercle.

Le sarcophage

Le sarcophage a 1,84 m de longueur. Sa largeur est de 60 cm à la tête, de 30 cm aux pieds. Sa hauteur est de 40 cm à la tête, de 20 cm à la base (fig. 1).

D'après une analyse qui a été faite par les services compétents de l'Institut royal du Patrimoine artistique de Belgique, il s'agirait d'une « pierre de savonnières fine, calcaire jaunâtre, relativement tendre, à oolithes vacuolaires finement coquillés. Cette pierre est exploitée depuis l'époque romaine à l'est de Saint-Dizier, entre Juvigny et Aulnois »¹¹.

A. Déchiffrement

La première inscription occupe une large bande rectangulaire circonscrite par un encadrement vigoureusement creusé à l'extrémité supérieure du couvercle, au-dessus du personnage qu'elle désigne clairement. Sa lecture est aisée. Le premier mot est un *nomen sacrum* abrégé, d'une manière tout à fait classique, par un titulus qui, une fois développé, donne *Sancta*. Le second se déchiffre

11. Lettre de M. P. de Hénau, premier assistant, à M. Jacques Willems, président du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, en date du 8 février 1977.

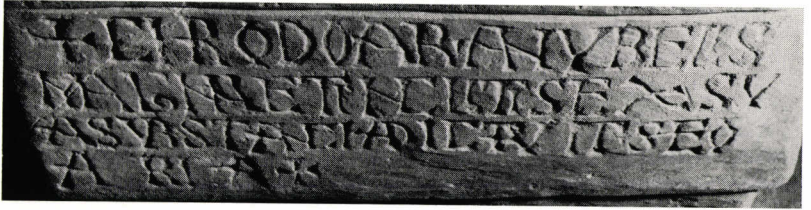


FIG. 3. — L'inscription sur le rebord vertical du sarcophage.

tout aussi facilement : il s'agit de *Chrodoara*, qui est incontestablement un nom propre (fig. 2).

L'autre inscription est plus complexe. Elle se développe, en quatre lignes d'inégale longueur, sur la paroi verticale de la face occidentale du sarcophage. A la différence de la précédente, elle est cantonnée par deux croix et se déchiffre comme suit (fig. 3) :

1. + Chrodoara nubelis
2. magna et inclitis ex su
3. a substancia dictavit sancto
4. a r i a +

Du point de vue épigraphique, la première inscription frappe par sa lisibilité et la franchise de sa gravure. Les lettres sont fortement creusées dans la pierre et bien séparées les unes des autres, à l'exception des lettres soudées *h* et *r*. Elles ne fournissent cependant qu'un alphabet capital extrêmement réduit, composé, en tout et pour tout, de *A, C, D, H, O, R, S*. Toutes se terminent par un empattement triangulaire, même la lettre *o*, formée par la pénétration de deux lignes courbes dont le croisement donne naissance à une excroissance en forme de triangle au sommet et à la base de la lettre. Si la structure des trois lettres *A* est sensiblement la même avec leur tête plate et leur angle d'écartement, la traverse est incurvée vers le bas dans le deuxième, tandis qu'elle trace une longue ligne sinueuse qui dépasse largement les montants de la lettre dans le premier et le troisième. A cet égard, remarquons que la traverse du premier *A* constitue le prolongement, sans solution de continuité, du titulus qui barre, en signe d'abréviation, les lettres *s* et *c* de *Sancta* dans le premier mot. Notons enfin que nous avons affaire à deux *c* carrés et à deux *o* très ovalisés.

La seconde inscription est incontestablement l'œuvre du même lapicide qui met en œuvre le même style, les mêmes procédés de lettres soudées, ici plus fréquentes, de tituli barrant les lettres. La longueur de l'inscription fournit un alphabet plus complet, formé de 17 lettres : *A, B, C, D, E, G, H, I, L, M, N, O, R, S, T, V, X*. Par rapport

à la première inscription, la seconde innove en traçant quatre 1 enclavés.

En conclusion, le style épigraphique des inscriptions du sarcophage de Chrodoara correspond adéquatement à celui du VII^e siècle. Par rapport à l'épithaphe de Maurolenus à Saint-Pierre de Vienne (Isère), datable de 616 ou de 660, à laquelle elles s'apparentent¹², les cinq lignes creusées dans la pierre du sarcophage d'Amay ont plus d'élégance, sans atteindre toutefois au raffinement des sarcophages de la crypte de Jouarre.

B. La langue

Le latin du très haut Moyen Âge a été très minutieusement étudié par Jeanne Vielliard, dans sa thèse classique, parue en 1927, sur *Le latin des diplômés royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*. La phonétique, la morphologie, la syntaxe y sont analysées de manière exhaustive. Cet ouvrage peut nous servir de guide, en même temps que l'*Introduction au latin vulgaire* de Veikko Väänänen, et les travaux de Jules Pirson¹³.

Dès l'abord, on s'aperçoit que le texte de la seconde inscription peut s'articuler en quatre membres de phrases rimées.

1. Chrodoara nubelis
2. Magna et inclitis
3. Ex sua substancia
4. Dictavit sanctoaria

Les deux premières propositions décrivent le personnage, les deux dernières nous le montrent en action.

Du point de vue phonétique, deux graphies retiennent immédiatement l'attention : *nubelis* et *sanctoaria*.

Le terme de *nubelis* ne doit pas s'interpréter comme une altération du latin classique *nubilis* qui, en l'occurrence, serait dénué de sens, mais comme la prononciation mérovingienne de *nobilis*. Jeanne Vielliard atteste la fréquence de cette permutation du *i* et du *e*, due au fait que, dans la prononciation vulgaire, en syllabe non accentuée, le *e* bref et le *e* long étaient, la plupart du temps, confondus avec le *i*¹⁴.

12. Étudiée et reproduite dans Paul Deschamps, *Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII^e siècle*, dans *Bulletin monumental*, t. 88, 1929, p. 12, 65-82 (alphabet), pl. I, fig. 1.

13. Veikko Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1967, in-8° (*Bibliothèque française et romane*, série A, fasc. 6) ; Jules Pirson, *Le latin des formules mérovingiennes et carolingiennes*, dans *Romanische Forschungen*, t. 26, 1909, pp. 837-944.

14. Jeanne Vielliard, *op. cit.*, pp. 20-21 et pp. 24-31 (*Les voyelles atones*).

Quant au passage de l'*u* atone à *e*, que l'on constate dans *Sanc-toaria*, même s'il est moins fréquent, il semble, pour Jeanne Vielliard « la marque d'un réel changement de timbre » plus qu'« une simple confusion graphique » : *instrumentum*, *immonitate*, *usofructo*, etc. Enfin l'emploi de l'*u* pour *o* dans la première syllabe de *nubelis* est également bien attesté, que ce soit à l'*o* bref ou atone ou à l'*o* long, comme dans *uperare*, pour *operare*, *tempure* pour *tempore*, *aucturetate* pour *auctoritate*, etc.¹⁵

C. La traduction

La traduction de *Sancta Chrodoara* n'appelle qu'une seule remarque. *Sancta* n'est pas nécessairement un brevet de sainteté et peut s'appliquer à une personne « consacrée à Dieu »¹⁶. Quant à la seconde inscription, elle peut s'interpréter comme suit : *Chrodoara*, noble, grande et illustre, de ses propres biens enrichit les ou des sanctuaires.

Substantia est un substantif qui revient souvent dans le vocabulaire de sources narratives et diplomatiques mérovingiennes. Dans une charte privée de Chrothildis de 670 pour un monastère de femmes de la région d'Étampes, l'arenga emploie l'expression *terrena substantia* pour désigner les biens temporels¹⁷. Quant à *dictavit*, cette graphie ne se rapporte manifestement pas à l'infinitif *dictare* : elle est une déformation de *ditavit*, de l'infinitif *ditare* qui signifie *enrichir*, *embellir*¹⁸.

D. L'identification de *Chrodoara*

Le nom de *Chrodoara* est incontestablement mérovingien. Dans le domaine de l'anthroponymie germanique dont il relève, le meilleur guide est encore l'ouvrage relativement ancien de Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch* dont la réédition récente atteste la valeur. En attendant la publication de la prosopographie du monde médiéval par l'Institut historique allemand de Paris, et dont une partie a été publiée par Horst Ebling en 1974 (*Prosopographe hider Amtsträger des Merowingerreiches*), c'est à cet instrument de travail indispensable qu'il faut recourir. On sait que l'auteur a classé les noms de famille par radical. Sous le radical *Hrod*, à la colonne 732,

15. *Ibid.*, p. 35.

16. Voir plus loin, note 44.

17. Éd. J. Mabillon, *De re diplomatica*, p. 468, reprise par Migne, col. 1341 immédiatement avant son édition du testament d'Adalgisel-Grimo.

18. Cf. Félix Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin-français*, *sub verbo* : *ditro*, avec des exemples empruntés à Horace, Tite-Live et Herennius.

Förstemann a inscrit sous le nom de *Hrodari* une série de noms assimilables comme *Hrothar*, *Hruadhar*, *Rotheri*, *Rotchar*, *Chrothar* et, parmi la cinquantaine des noms de ce groupe on relève, attesté en l'an 700, un *Chrodohar* qui est incontestablement le masculin de la forme Chrodoara.

D'autre part, les spécialistes de l'histoire mérovingienne ont constaté depuis longtemps que les noms des membres d'une même *Sippe* — nous dirions, du même clan, de la même souche — sont habituellement formés à partir du même radical. Le nom de *Chrodoara* a été établi sur le radical *Chrodo*, qui a servi à former une très abondante série de noms comme Chrodoar, Chrodober, Chrodegar, Chrodobald, ou Chrodoald.

Or, au début du VII^e siècle, les travaux de Eugen Ewig ont démontré qu'on rencontre dans la région de la Haute-Meuse, de la Sarre et de la Moselle et de la Seille, un clan très dynamique, celui des *Chrodoïnides*, du nom de son fondateur *Chrodoïn* ; ils sont à l'origine de la création de l'abbaye de Wissembourg et étendent leur influence dans la région de Trèves et dans celle de Verdun. Dans leur expansion, ils se heurtent d'ailleurs à la puissance montante des Pippinides. Outre Wissembourg, leurs autres points d'appui sont les monastères de Tholey et de Beaulieu en Argonne, qui leur permettent de manifester une certaine indépendance vis-à-vis de l'évêque de Trèves. C'est le duc *Chrauding* qui, au VII^e siècle, fonde l'abbaye de Beaulieu et le nom de son neveu *Chrodoïn* se rencontre dans la liste des abbés de Tholey¹⁹.

La création de l'abbaye de Tholey est due à un grand personnage de l'Austrasie mérovingienne, Adalgisel-Grimo, qui appartient à une famille noble franque du sud du diocèse de Trèves. Diacre de l'église de Trèves, clerc de l'église de Verdun et résidant à Longwy, il nous a laissé un testament qui constitue une des sources les plus importantes pour l'histoire des régions mosellannes, sarroises et mosanes au VII^e siècle. D'autre part, dans son ouvrage *Trier im Merowingerreich*, Eugen Ewig a bien montré qu'Adalgisel-Grimo était apparenté, par alliance, au clan des Chrodoïn²⁰.

Son testament, établi à Verdun et daté de 634, a été plusieurs fois édité²¹. L'énoncé des biens dont il dispose montre l'étendue

19. Eugen Ewig, *Trier im Merowingerreich*, p. 121-122.

20. *Ibid.*

21. W. Levison, *Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo vom Jahre 634*, dans *Trierer Zeitschrift*, t. 7, 1932, pp. 69-85 ; Hans-Walter Herrmann, *Das Testament des Adalgisel-Grimo*, dans *Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland. Beiträge zur Archäologie und Kunstgeschichte. Abteilung Bodendenkmalpflege*, Saarbrücken, 1975, pp. 67-89. Voir aussi Ulrich Nonn, *Zur Familie des Diakons Adalgisel-Grimo*, dans *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte*, t. 1, 1975, pp. 11-17 et S. Corsten, *Rheinische Adels herrschaft im ersten Jahrtausend*, dans *Rheinische Vierteljahrbücher*, t. 28, 1963, pp. 84-130.

de ses domaines en Moselle, en Sarre, dans la Meuse, et la préférence qu'il marque pour l'évêque de Verdun Paul auquel il lègue l'abbaye de Tholey alors qu'il aurait pu en faire bénéficier Modoald, évêque de Trèves.

Ses liens avec nos régions sont étroits : son neveu, le duc Bobon, figure comme *vir illuster* et *fidelis* et témoins des diplômes de Sigebert III, roi d'Austrasie, actant respectivement la fondation du monastère de Cugnion sur la Semois en 644 et celle de l'abbaye de Stavelot-Malmedy en 648²². En outre, Adalgisel-Grimo possédait des biens à Bastogne, à Izé sur la rivière du même nom, affluent de la Chiers, à Flémalle près de Liège, à Han sur la rive droite de l'Ourthe. Mais nous devons accorder une attention toute particulière au passage suivant du testament d'Adalgisel-Grimo :

« Vineas ad Lesuram, quas de basilica domni Maximini Treverense sub usufructuario possedi, necnon et domini Iorgii in Amanio constructa, *ubi amita mea requiescit*, exinde similiter sub usu vineas possedi, post transitum vero meum ad basilicas ipsas reuertantur. »

« Quant aux vignobles de la Leiser (affluent de la Moselle) que j'ai possédés en usufruit de Saint-Maximin de Trèves et aux vignobles que pareillement j'ai possédés en usufruit de la basilique de Saint-Georges à Amay, où ma tante est enterrée, qu'ils retournent à ces deux églises après ma mort. »

En 1947, dans son édition de la *Vita Sanctae Odae*, le R.P. Maurice Coens, Président de la Société des Bollandistes, pouvait, à la lumière de ce passage, tirer les constatations suivantes :

« Voilà donc le cadre où apparaît pour la première fois, en 634, la *basilica* d'Amay, avec ce trait authentique, qui doit retenir particulièrement notre attention : *ubi amita mea requiescit*. La mention, pour précieuse qu'elle soit, nous laisse cependant un regret : c'est que Grimo(n), qui, un peu plus loin, appellera sa sœur Ermen-gundis, n'ait pas cru devoir exprimer le nom de sa tante. Lacune malencontreuse ; d'autant plus que trois longs siècles vont s'écouler avant que les documents — ceux du moins dont nous disposons — évoquent la mémoire d'une personne que la tradition, dès lors, rattachera invariablement à l'église d'Amay comme la fondatrice du sanctuaire et comme une sainte qui reçut la sépulture en ce lieu »²³.

Désormais, grâce à la découverte du sarcophage de sainte Chro-

22. Horst Ebling, *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches von Clothar II (613) bis Karl Martell (741)*, München, 1974, p. 87, n° LXXXVII (*Beihefte der Francia*, t. 2).

23. Maurice Coens, *La Vie de sainte Ode d'Amay*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 65, 1947, p. 199.

doara, un document d'une importance capitale vient rompre le silence des siècles que déplorait Maurice Coens.

La présence de ce document archéologique, les travaux récents d'Eugen Ewig sur le milieu historique austrasien, un nouvel examen des sources à la lumière de la découverte du Cercle Hesbaye-Condroz : la réunion de tous ces facteurs rend hautement vraisemblable l'identification de *sancta Chrodoara* avec la tante d'Adalgisel-Grimo.

En outre, d'autres témoignages viennent compléter le *portrait* — je dirais même la *densité* — du personnage.

Revenons, en effet, au sarcophage. Un détail iconographique nous a retenu un instant tout à l'heure : c'est le bâton que tient la sainte. Long et relativement épais, il se courbe, à son extrémité supérieure, en deux petites branches formant poignée. Tenu fermement de la main droite par Chrodoara, il est manifeste qu'il est le signe de son pouvoir abbatial, ainsi qu'en témoigne une abondante littérature. Dans le *Dictionnaire de liturgie et d'archéologie chrétiennes*, Dom Henri Leclercq et Dom L. Gougaud ont consacré deux longues notices au bâton pastoral, sous la double rubrique : *crose et crose (chrétiens celtiques)*. Dom Leclercq en arrive à la conclusion suivante : « Si on écarte des textes aujourd'hui reconnus manifestement faux, il demeure que le bâton pastoral a été en usage dès le v^e siècle au moins et que sa forme n'eut jusqu'au xiii^e siècle rien de la fixité qu'elle garda depuis »²⁴. Dom Gougaud ajoute que la *Vie de saint Gall* décrit le bâton pastoral de saint Colomban « quam vulgo cambuttam vocant » autrement dit courbé à son extrémité supérieure²⁵. Enfin, toujours suivant le même auteur, « Les habitudes itinérantes des *Scotti* ont fait croire que le bâton pastoral et le bâton de voyage ne durent faire qu'un, pour eux, le plus souvent, jusque vers le ix^e ou le x^e siècle... Ils ont dû servir tout à la fois de canne et d'insigne du pouvoir spirituel »²⁶.

Cependant, si l'usage du bâton pastoral est bien établi par des textes très anciens, sa représentation iconographique est beaucoup plus tardive : « Quelle que soit l'ancienneté de l'instrument liturgique chez les chrétiens, les monuments figurés n'apparaissent pas avant le viii^e et le ix^e siècle »²⁷.

Le bâton pastoral figurant sur le sarcophage d'Amay constituerait donc, par sa datation précoce, un document archéologique d'un intérêt exceptionnel (fig. 4).

Il signifierait, en tout cas, que Chrodoara n'est pas seulement

24. *Dictionnaire de liturgie et d'archéologie chrétiennes*, col. 3145.

25. Dom L. Gougaud, *ibid.*, col. 3148.

26. *Ibid.*, col. 3149-3150.

27. Dom Henri Leclercq, *ibid.*, col. 3144.

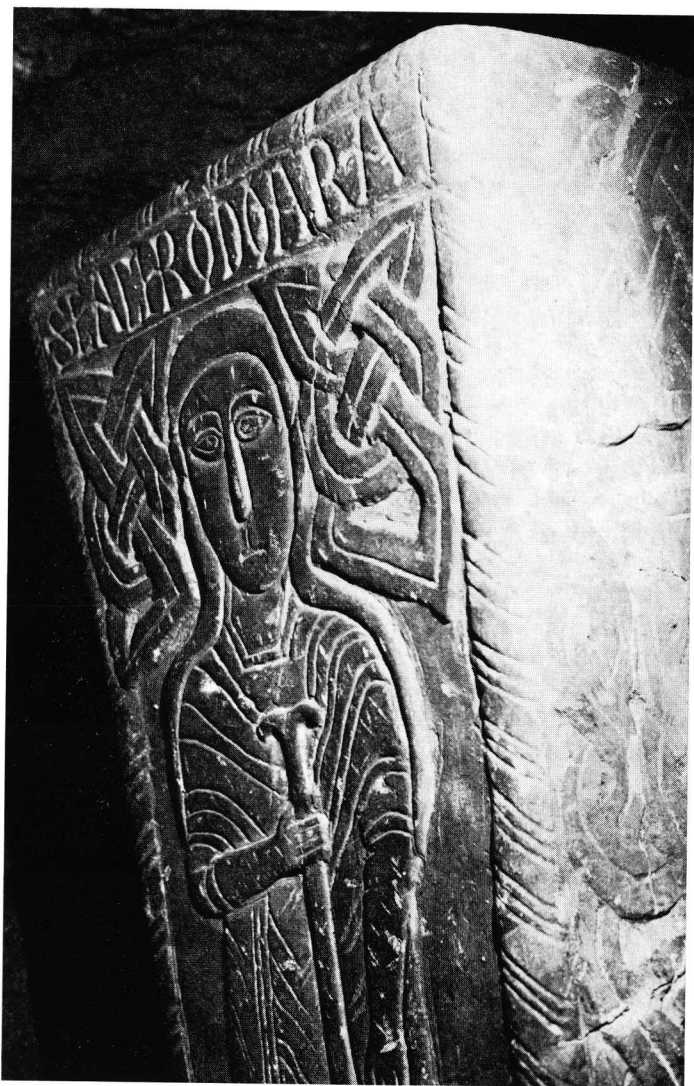


FIG. 4. — Chrodoara et son bâton d'abbesse.

la bienfaitrice du sanctuaire d'Amay, mais qu'elle en est également l'abbesse.

Or, il existe un texte médiéval selon lequel « un couvent de moniales aurait précédé, à Amay, le chapitre collégial » de chanoines. Jean d'Outremeuse, dans son *Myreur des Histors*, rédigé

dans la seconde moitié du XIV^e siècle, est l'auteur de cette assertion²⁸.

Certes, je sais qu'il est de bon ton de suspecter systématiquement le témoignage de cet auteur volontiers disert et imaginaire. Après qu'on lui eût ouvert un crédit exagéré, la mise au point de Godefroid Kurth a ruiné le crédit du chroniqueur²⁹.

On peut estimer que la réaction qui s'ensuivit a été, à son tour, outrancière. Depuis au moins une trentaine d'années, bon nombre de spécialistes de l'histoire liégeoise ont constaté que Jean d'Outremeuse n'est pas toujours un fabuliste impénitent et qu'il peut nous livrer des informations exactes puisées, soit dans des documents d'archives, soit dans la tradition orale³⁰. Et dans le cas d'Amay, le bâton pastoral de Chrodoara semble bien lui donner raison.

Si l'on admet que, dans la première moitié du VII^e siècle, un monastère de religieuses était établi à Amay, quel en était le type et les caractéristiques ?

Notons tout d'abord, après Maurice Coens, que la dédicace de l'église d'Amay à Saint-Georges, rappelée dans le testament d'Adalgisel-Grimo rend, elle aussi, un son d'authenticité. Il est notoire, en effet, « que les Mérovingiens favorisèrent le culte de saint Georges. C'est sous le patronage de ce martyr que la reine Clotilde fonda une église à Chelles et sainte Bathilde elle-même, en y organisant son monastère de femmes, fit consacrer un autel particulier à saint Georges »³¹.

D'autre part, même si la présence d'entrelacs de type insulaire dans la décoration du sarcophage (fig. 5) ne constitue pas un élément décisif, elle nous ramène cependant dans le milieu monastique chronologiquement et historiquement adéquat, qui est celui de la mission de saint Colomban sur le continent, de 590 environ jusqu'à la mort de l'Irlandais en 615, et dans ses prolongements pendant le VII^e siècle.

Dans le monumental ouvrage qu'elle a consacré aux cryptes de l'abbaye de Jouarre, la marquise de Maillé a insisté à bon droit sur l'implantation caractéristique des fondations colombaniennes, habituellement formées de la réunion, du groupement de petits sanctuaires dans un endroit déterminé. Et de citer, tout proche de celui d'Amay, le cas d'Andenne que les textes appellent significativement « ad septem ecclesias »³². (*vita sanctae Beggae*).

28. Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des Histors*, éd. Adolphe Borgnet, t. 2, p. 333. Cité par Maurice Coens, *art. cit.*, pp. 217-218.

29. Godefroid Kurth, *Étude critique sur Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, 1910, in-8° (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, cl. des Lettres).

30. Voir surtout, à ce sujet, Jean Lejeune, *Liège et son Pays. Naissance d'une patrie (XIII^e-XIV^e siècles)*, Paris-Liège, 1948, p. 173, pp. 504-509.

31. Maurice Coens, *art. cit.*, p. 199, n° 1.

32. Marquise de Maillé, *Les cryptes de Jouarre*, Paris, 1971, p. 41 ; Félix



FIG. 5. — Les entrelacs du couvercle et de son rebord.

On ne peut manquer de rapprocher de cette coutume colombanienne le fait que l'une des inscriptions du sarcophage de Chrodoara signale expressément qu'elle a enrichi *des* ou *les sanctuaires*, au *pluriel*.

Supplémentairement, Jean d'Outremeuse semble développer une assertion qu'il a puisée dans Sigebert de Gembloux, lorsqu'il rapporte que sainte Ode d'Amay a fondé au moins cinq églises dédiées à saint Georges : outre celle d'Amay, deux à Huy, (en Rioul et aux Prés), aux Waleffes et une dernière à Warfusée. Si l'on repère ces sanctuaires sur la carte, on constate qu'ils s'inscrivent dans une même région et dans un périmètre limité³³.

E. De sainte Chrodoara à sainte Ode

Mais en parlant de sainte Chrodoara, je viens de faire référence à sainte Ode. La dernière question qui se pose n'est-elle pas, en effet, de savoir si les deux saintes se confondent et si le sarcophage mérovingien récemment découvert ne serait pas, purement et simplement, celui de sainte Ode ?

Rousseau, *Le monastère mérovingien d'Andenne*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 52, 1965.

33. Cité par Maurice Coens, *art. cit.*, p. 203, 218-219. On remarquera d'ailleurs, chez Sigebert de Gembloux, éd. M.G.H.SS., t. 6, p. 329, l. 31-32, l'emploi de *ditavit* (*Sancta Oda... quae aecclesias Dei sua ditavit munificentia*) analogue au *ex sua substantia dictavit* du sarcophage, et que le chroniqueur du début du XI^e siècle a dû reprendre aux *Annales de Lobbes*, du XI^e siècle, éd. M.G.H.SS., t. 13, p. 227, l. 22-25.

Philologiquement, il semble difficile, sinon impossible, de passer de *Chrodoara* à *Oda*. Les découvreurs ont simplement fait la remarque, au moment de la trouvaille, que les quatre lettres composant le nom de *Oda* étaient contenues dans *Chrodoara*. Mais on ne voit pas, comment phonétiquement, on pourrait aboutir à la dérivation de *Chrodoara* → *Oda*.

Historiquement, le R.P. Coens ne pouvait éluder le problème de l'identification de sainte Ode avec la tante d'Adalgisel-Grimo dont celui-ci signale la sépulture à Saint-Georges d'Amay avant 634. Non seulement le savant Bollandiste n'esquive pas la question, mais il l'aborde très nettement en ces termes : « Il semble... qu'on ne puisse, sans preuve solide, supposer dans une même église rurale l'existence de deux sépultures, particulièrement honorées, de femmes qui seraient l'une et l'autre caractérisées comme étant l'*amita* d'un personnage de marque. De plus, si on distingue de la parente de Grimo(n) celle qui se nomme sainte Ode, on ne pourrait évidemment pas revendiquer pour cette Ode, tante de saint Hubert patron des chasseurs, le titre de fondatrice du sanctuaire d'Amay, lequel existait certainement avant 634 »³⁴.

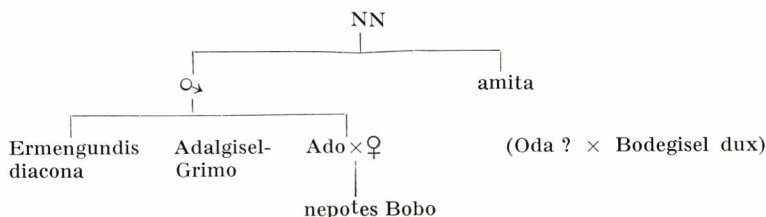
« Ainsi donc — continue le Père Coens — tout en réservant l'historicité du nom d'Ode, qu'aucune inscription ancienne ne nous a, malheureusement, conservé à Amay, on peut estimer que le culte rendu en ce lieu à une sainte Ode comme à la fondatrice de l'église *s'adresse en réalité* à la tante du clerc de race franque, dont la famille, à en juger par la teneur de son testament, devait être une des plus notables et des plus influentes du pays en Meuse et Moselle »³⁵.

Le bon sens et la rigueur critique ne pourraient mieux s'exprimer. Il est évident que, dès 1947, le savant président des Bollandistes avait déjà deviné l'assimilation de sainte Ode avec la tante d'Adalgisel-Grimo et qu'il ne lui manquait plus que le chaînon archéologique qui vînt confirmer son hypothèse³⁶.

34. Maurice Coens, *art. cit.*, p. 200.

35. *Ibid.*, pp. 200-201.

36. Cette assimilation est également suggérée en 1975 par Hans-Walter Herrmann, *art. cit.*, p. 78 et Ulrich Nonn, *art. cit.*, p. 17. Ces deux auteurs, qui ne paraissent pas avoir connu l'étude du P. Maurice Coens, établissent ainsi la filiation d'Adalgisel-Grimo :



Grâce à la découverte du sarcophage, c'est chose faite maintenant. Mais il ne suffit pas de constater la vraisemblance de cette identification. Encore faut-il la confirmer par des arguments supplémentaires.

Ces éléments confirmatifs se trouvent, pour la plupart, contenus dans la *Vita sanctae Odae*.

Au sujet de cette biographie, l'étude du Père Coens a établi qu'elle avait dû être composée dans la première moitié du XIII^e siècle et qu'elle avait servi de base iconographique au programme de la chasse de saint Georges et de sainte Ode³⁷.

A la lecture de ce texte, on peut relever entre les événements de la vie de sainte Ode et celle de sainte Chrodoara des identités et des rapprochements significatifs.

1) L'une comme l'autre ont doté plusieurs sanctuaires en puisant dans leur fortune personnelle : *ex sua substancia di(c)lavit sanctoaria* déclare l'inscription du sarcophage. Les moindres détails de la biographie de sainte Ode insistent, à leur tour, sur les libéralités que la pieuse femme a prodiguées aux établissements ecclésiastiques, et cela sur ses propres biens :

« *In ecclesiis aulem Dei universis, quas eadem venerabilis matrona ad laudem Creatoris omnium et ad honorem sanctorum in diversis locis sue possessionis construxit et de suis bonis ad divinum servitium peragendum.* »

2) *La Vita Sanctae Odae* rappelle que son héroïne a été mariée au duc Boggis. A la mort de celui-ci, survenue peu d'années après le mariage, Ode fait vœu de continence perpétuelle, distribue ses biens, s'adonne à la prière, meurt et est enterrée « dans le sanctuaire d'Amay, qu'elle avait, de ses deniers, fait construire en l'honneur du martyr saint Georges »³⁸.

Les travaux les plus récents de l'érudition allemande, ceux de Hans-Walter Herrmann et de Ulrich Nonn, permettent d'avancer qu'elle avait épousé un duc Bodegisel ou Bobo, fils de Mummolinus de Soissons. Ce Bodegisel-Bobo avait accompagné, en 584, la fille de Chilpéric en Espagne. Après la mort du souverain, Bodegisel-Bobo était passé au service du roi Childebert II. C'est au cours d'une ambassade dont ce dernier l'avait chargé que Bodegisel-Bobo fut tué, en 589, alors qu'il se dirigeait vers Byzance³⁹.

« Sainte » Chrodoara est donc, comme sainte Ode, une veuve de haut rang adonnée à la piété et aux bonnes œuvres.

L'intérêt des chanoines d'Amay pour leur fondatrice se manifeste

37. Maurice Coens, *art. cit.*, pp. 206-207.

38. *Ibid.*, pp. 225-244 (édition critique de la *Vita sanctae Odae viduae*).

39. Cf. Ulrich Nonn, *art. cit.*, pp. 15-17.

à partir de la fin du XI^e siècle au moins, puisque Sigebert de Gembloux, dans sa Chronique universelle, rapporte que « Sainte Ode, femme de Boggis duc d'Aquitaine brillait par sa sainteté en Gaule en 711. Elle avait enrichi les églises de Dieu par ses libéralités et repose dans le diocèse de Liège »⁴⁰.

A ce moment les chanoines s'étaient donc déjà rendu compte que le nom de *Chrodoara*, devenu insolite et barbare, ne serait plus perçu par la population : ils lui avaient substitué l'appellation plus facile à retenir de *Sancta Oda*.

Dans le premier tiers du XIII^e siècle, les chanoines d'Amay font un nouvel effort pour mettre en valeur la personnalité et le culte de sainte Ode. Une *Vita* est rédigée puis, vers 1235, une châsse rassemble les reliques de saint Georges et de sainte Ode. Trois panneaux d'argent reproduisent, d'après la *Vita*, des scènes de la légende de la bienheureuse veuve. La châsse est manifestement destinée à remplacer le sarcophage. Ce dernier est encore bien visible puisque l'auteur de la *Vita Sanctae Odae* nous raconte, avec force détails, que, sitôt après sa mort, sainte Ode fut enterrée dans l'église d'Amay et que son corps fut placé dans un sarcophage artistiquement sculpté dans la pierre (*sepulchro lapidibus pretiosis constructo*). Plus tard, à la suite des miracles qui se multipliaient auprès de sa sépulture enfouie dans le sol, l'évêque de Liège Floribert procéda à l'élévation solennelle du sarcophage, en fit soulever le couvercle et exposa les reliques de la défunte à la vénération populaire. Certaines d'entre elles furent confiées à plusieurs églises qu'Ode avait fondées tandis que le corps était installé dans le chœur de l'église d'Amay, *in maiori altari ecclesie*⁴¹.

Il me reste à insister sur le caractère exceptionnel du sarcophage découvert en janvier 1977, à proposer une datation et à tirer brièvement une leçon d'ordre historique à partir de ce document archéologique.

F. Le caractère exceptionnel du sarcophage

Caractère exceptionnel ? Si l'on consulte, en effet, la littérature spécialisée, si l'on fait le bilan du matériel archéologique, on s'aperçoit que le sarcophage d'Amay est à peu près unique en son genre. Edward James a publié en 1977 un grand ouvrage sur l'archéologie médiévale dans la Gaule du Sud-Ouest qui a mérité un très

40. M.G.H.SS., t. 6, p. 329, l. 31-32.

41. Sur tout ceci, cf. *Vita sanctae Odae viduae*, éd. Maurice Coens, § 14, pp. 240-241.



FIG. 6. — La figure de Chrodoara.

long compte rendu de Patrick Périn dans le *Bulletin monumental*⁴². Les sarcophages décorés de personnages sculptés et exécutés par les ateliers d'Aquitaine, de la fin du VI^e siècle à la première moitié du VIII^e siècle, se présentent de manière bien différente. Ceux de Saint-Dizier, datables du règne de Childéric II, qui régna de 663 à 675, n'offrent qu'un décor sculpté, d'ailleurs d'une remarquable richesse. Les plus célèbres, ceux de la crypte de Jouarre, sont d'un style extrêmement raffiné, mais eux non plus ne comportent pas de figure humaine. Celui de Charenton-du-Cher, du VII^e siècle, est orné de la scène de Daniel entre les lions, mais la représentation du prophète est réduite et sommaire. Ce caractère rudimentaire est encore plus flagrant dans le sarcophage de Bannoncourt, dans la Meuse, qui, au VIII^e siècle, met face à face un homme et une femme à la silhouette fortement stylisée. On peut en dire autant et même plus de la figure humaine en forme de croix sur le couvercle du sarcophage franc de Faba, remontant au VII^e siècle et découvert en Sarre.

Aussi Édouard Salin a-t-il raison de conclure que « de façon générale, des sarcophages de ce caractère à figures humaines demeurent très rares »⁴³. A fortiori pour des œuvres qui, comme celle d'Amay, mettent en valeur d'incontestables qualités artistiques (fig. 6).

42. Edward James, *The merovingian archaeology of south-west Gaul*, Oxford, 1977, 2 vol. (*British Archaeological Reports*, Supplementary Series, t. 25, 1-2). Compte rendu de Patrick Périn dans *Bulletin monumental*, t. 136, Paris, 1978, pp. 192-202.

43. Édouard Salin, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, t. 2, Paris, 1952, pp. 145-182.

G. *Essai de datation*

Proposer une datation ? Dans ce domaine, je resterai fort prudent et je n'entends proposer qu'une solution provisoire et une approximation assez large.

Si l'on s'en tient aux données historiques, le *terminus a quo* le plus reculé est 589, date de la mort de Bodegisel-Bobo, époux de Chrodoara.

Devenue veuve, Chrodoara peut théoriquement décéder sitôt après son mari. Elle est, en tout cas, morte avant 634, date du testament d'Adalgisel-Grimo. Le tout est de savoir si le sarcophage retrouvé en 1977 a été exécuté, soit du vivant de Chrodoara, soit lors de son décès, soit un certain temps après.

A cet égard, le terme de *Sancta* ne doit pas nous abuser. Comme vocable mérovingien, il n'a qu'une valeur très relative. Dans une lettre, un frère peut qualifier sa sœur de *sancta* : c'est une formule de courtoisie, qui implique une certaine considération. Les dictionnaires et lexiques de latin médiéval incluent sous le terme de *sanctus* et de *sancta* toutes les nuances, depuis celles qui s'appliquent à un personnage sanctifié, jusqu'à un individu entouré d'un respect certain, en passant par une personne consacrée à Dieu, un chrétien, un fidèle du Christ⁴⁴.

Chrodoara peut avoir pris elle-même des dispositions pour faire exécuter de son vivant son propre tombeau. Son neveu Adalgisel-Grimo peut s'être acquitté de la même tâche vis-à-vis de la dépouille mortelle de sa tante, avant 634 et sitôt après le décès de celle-ci. Le clergé et la population d'Amay peuvent s'être chargés de cet acte de piété et de reconnaissance dans le cours du VII^e siècle et — qui sait ? — peut-être un peu au-delà.

Une partie de la solution réside dans le crédit qu'il est permis d'attribuer au témoignage de la *Vita sanctae Odae viduae* rédigée, rappelons-le, dans le premier tiers du XIII^e siècle. Ce texte mêle des erreurs manifestes à des résidus de tradition authentique. Il fait de son héroïne à la fois la mère de saint Arnoul, évêque de Metz élu en 614, et la tante de saint Hubert, évêque de Liège décédé en 727⁴⁵.

Cependant, lorsque l'auteur aborde le récit des événements qui suivirent immédiatement la mort d'Ode, survenue le 10 des calendes de novembre, il a soin de nous dire que le clergé local place le corps de la défunte dans un cercueil (*feretrum*) et le transporte ainsi

44. J. F. Niermeyer, *Mediae latinitatis Lexicon minus*, fasc. 7-11, Leiden, 1959-1964, p. 937 (*Sanctus*).

45. *Vita*, § 6, pp. 232-233. Cf. Maurice Coens, *art. cit.*, pp. 207-208.

jusqu'à l'église d'Amay, dans laquelle il devait reposer (*in qua sepelienda erat*). Là, l'office des morts est célébré et, devant un grand concours de peuple, la dépouille est placée dans ce sarcophage décoré avec art dont j'ai parlé tout à l'heure (*sepulchro lapidibus pretiosis constructo*)⁴⁶.

Si l'on attache quelque véracité à ce passage, il faut en conclure qu'un sarcophage de présentation particulièrement remarquable a été taillé et décoré, soit avant le décès, soit dans les quelques jours qui ont suivi ce dernier. Notons que les deux inscriptions du sarcophage de Chrodoara ne comportent aucun élément de date d'obit.

En revanche, l'élévation à laquelle la même *Vita* consacre un long paragraphe a lieu sous un évêque de Liège, Floribert, dont le gouvernement se situe entre 728 et 746, juste après l'épiscopat de saint Hubert.

De la réalité de cette cérémonie, Maurice Coens ne doute pas. Mais, selon lui, « il n'y a guère à faire fond sur le rôle attribué à l'évêque Floribert, fils et successeur de saint Hubert. Son nom ne se trouve mêlé au récit, semble-t-il, qu'à la faveur du contexte, nettement légendaire. Si une *elevatio* avait mis sainte Ode en évidence dès le VIII^e siècle, on ne s'expliquerait pas le complet silence des deux siècles suivants... Elle n'est pas invoquée dans les anciennes litanies des saints ; nulle église n'est dédiée à son nom. » Et le savant Bollandiste de conclure : « On peut se demander si, pendant une période assez longue, la fondatrice de la *basilica* d'Amay n'aurait pas été entourée d'une dévotion simplement populaire, sans consécration liturgique »⁴⁷.

Cette dernière hypothèse me semble hautement vraisemblable. Pour le reste, l'opinion de Maurice Coens apparaît peut-être trop tranchée depuis la découverte du sarcophage de Chrodoara.

C'est pourquoi, en résumé, on est bien forcé d'admettre, pour l'exécution du sarcophage, une fourchette maximale, allant de 589, date de la mort du mari de Chrodoara, à 746, date du décès de l'évêque Floribert.

Personnellement, tout en laissant la question ouverte, j'inclinerais plutôt pour une datation qui s'inscrirait dans le VII^e siècle. Nous avons vu tantôt que l'épigraphie ne s'y opposait pas. L'étude de l'ornementation sculptée non plus. Les entrelacs de type insulaire qui décorent le long côté nord ainsi que le haut et le bas du couvercle du sarcophage peuvent appartenir au VII^e comme au VIII^e siècle. Quant à la face sud, elle présente des rinceaux de fruits et de feuillages plus souples qui offrent une très grande similitude avec

46. *Ibid.*, § 14, p. 241.

47. *Ibid.*, p. 211.

l'ornementation de l'hypogée des Dunes à Poitiers abritant le tombeau de l'abbé Mellebaude et que l'on date — avec M. Jean Hubert — du VII^e siècle⁴⁸.

Enfin, il reste une dernière leçon à tirer de l'examen du sarcophage de Chrodoara. Cette leçon est d'ordre historique.

H. *Le contexte historique*

Il semble bien, en effet, que l'action et la présence de cette noble veuve à Amay illustre l'essai d'implantation du clan des Chrodoïnides, venu de Moselle et de Sarre sur les rives de la Meuse moyenne. Cette tentative me paraît d'ailleurs corroborée par un autre document épigraphique, l'inscription dédicatoire de l'église de Glons, dans laquelle *Chrodoaldus*, membre du même clan des Chrodoïnides sous Sigebert III, roi d'Austrasie, fonde entre 633 et 656, le sanctuaire de la vallée du Geer et fait graver l'inscription commémorant sa fondation dans du calcaire jurassique⁴⁹. Moins heureux que leurs grands rivaux les Pippinides, les Chrodoïnides ne parviendront pas à maintenir leur influence dans nos régions. Dans sa réalité dépouillée, le sarcophage de Chrodoara est, par conséquent, de toute manière, chargé d'histoire et lourd de signification pour l'étude de l'évolution des clans d'Austrasie à l'époque mérovingienne.

En terminant, je voudrais souligner l'excellent travail fourni, depuis plusieurs années, par les membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz. Par la découverte du sarcophage d'Amay, ils viennent d'ajouter une pièce de choix à un butin scientifique déjà très riche. Il reste à souhaiter que leur prospection permette d'aboutir dans un proche avenir à des résultats positifs sur les origines de la basilique d'Amay⁵⁰.

48. Jean Hubert, *L'architecture et le décor sculpté*, dans J. Hubert, J. Porcher, W. F. Volbach, *L'Europe des invasions*, Paris, 1967, pp. 57-63. A remarquer spécialement le décor de la troisième marche d'escalier à la fig. 68 (vue d'ensemble prise de l'ouest) et fig. 70, au bas de la photo.

49. Cf. G. Monchamp, *Une inscription mérovingienne inédite à Glons (province de Liège)*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, cl. des Lettres, n° 6, juin 1901, pp. 642-666, 5 pl. Le texte se lit, en considérant le premier T comme une interpolation : FI(T)AERI TEMPORIS SEGOBERTO REGI CRODOALDUS FECIT et doit se traduire : *Crodoald a fait faire ce monument du temps de Sigebert*. Voir aussi Jacques Stiennon, *Le Fonds Paul Lohest à la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, 1962, p. 14 et p. 50.

50. Le *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, t. 15, publiera sous ma signature une étude plus détaillée du sarcophage. De son côté, M. Héli Roosens, Directeur du Service national des fouilles en Belgique, a fait paraître un article *Ueberlegungen zum Sarkophag von Amay*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, t. 8, 1978, pp. 237-241. Ces réflexions sont surtout de caractère archéologique.

*
* * *

MM. Robert-Henri BAUTIER, Jean HUBERT, Henri-Charles PUECH, Charles SAMARAN et Jacques HEURGON interviennent après cette communication.

Après avoir félicité M. Stiennon de cette découverte d'une portée exceptionnelle pour notre connaissance de l'époque mérovingienne, M. BAUTIER se déclare d'accord avec l'auteur de la communication pour dater l'inscription de l'époque mérovingienne : la forme de l'o en ovale losangé avec apex et empattement inférieur semble disparu dès le VIII^e s. ; les graphies *nubelis* (pour *nobilis*) et *santoaria* évoquent également cette époque, sans qu'on puisse préciser. Mais le mot *sancta* donné à l'abbesse semble établir que le tombeau a été placé postérieurement à son décès, peut-être par son neveu, ou bien aux temps de l'évêque saint Hubert. La parenté relevée avec Mommelinus de Soissons est spécialement importante, car elle permet d'établir des rapports avec une autre famille : le patrice de Bourgogne, Mummole d'Auxerre ; un autre Mommole, formé à Luxeuil et évêque de Noyon et Tournai ; Mommolenus, premier abbé de Fleury ; Muma, dont le nom figure sur une châsse du VII^e siècle de cette abbaye ; Mummia, sœur de l'archevêque de Sens Ebbon et fondatrice de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Et aux noms formés en *Chrodo-* cités par M. Stiennon doit être joint *Chrodolindis* et *Chrodolandus* (Roland).

Le fait que la tombe était destinée à être visible pose le problème de sa position primitive. Des fouilles complémentaires devraient préciser si elle est en place et quelle est sa position par rapport au niveau originel, s'il y a au-dessous des restes d'un sarcophage antérieur et si un autel n'aurait pas été élevé par-dessus. De toute façon des sondages nouveaux devraient être entrepris.

M. Jean HUBERT présente les observations suivantes :

Il faut remercier et féliciter M. Stiennon de nous faire connaître un monument de sculpture des plus précieux puisque celui-ci est l'ancêtre des tombeaux à « gisant », qui deviendront nombreux au Moyen Âge. La forme du sarcophage est celle des tombeaux des VII^e et VIII^e siècles. Le *tau* dit de saint Loup, au Trésor de la cathédrale de Sens, et la crosse en bois de Montreuil-sur-Mer remontent très vraisemblablement au VII^e siècle. Mais la sculpture du visage et d'autres détails, comme la figuration des pieds, sont à rapprocher des bas-reliefs de l'autel offert vers 740 par le duc Ratchis à l'église Saint-Martin de Cividale, ainsi que de l'ivoire de Genoels-Elderen,

un peu moins ancien. Le mot *sancta* aurait ainsi l'acception qu'il prit habituellement par la suite. La sculpture du tombeau correspondrait à une béatification survenue plus ou moins longtemps après la mort de l'abbesse, comme il fut fait à Jouarre dans la seconde moitié du VIII^e siècle pour Theodechilde, fondatrice du monastère.

